



## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. Didier REY, M. Gervais CILLAIRE, Mme Nathalie CUYEU, M. David VIRENQUE, Mme Hélène LAVEDRINE, M. Alexandre ALVES, Mme Martine CAVAILLOLE, Mme Aurélie MARQUE-ROUSSEAU, M. Thibaud LABORDE-GANNE, M. Sylvain CAZENAVE, M. Robert GIMENEZ, Mme Liliane MOYEN, Mme Géraldine DANTIN, Mme Aimeline REY BETHEBDER, M. Alain LABESCAT.

**Secrétaire de séance** : M. Alexandre ALVES.

### **I ) VOTE DU PV DE LA SEANCE DU 26 MAI 2020**

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

### **II) PRESENTATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE POUR LES ANNEES 2020 A 2026**

La commune souhaite améliorer la cohérence de fonctionnement entre ses éléments de bâti et ses espaces publics. Elle souhaite se projeter vers l'organisation future de certaines zones du centre-bourg et avoir un nouveau plan de composition des espaces communaux, mais aussi de quelques secteurs spécifiques.

Elle s'est adressée à la CCLO pour disposer de documents graphiques, de schémas d'intention et de premières approches financières, suffisamment significatifs, pour traduire cette projection vers l'avenir.

Une 1<sup>ère</sup> restitution du travail initié en 2019 par les services de la CCLO est effectuée.

Une hiérarchisation des actions jusqu'à la fin du mandat sera à réaliser. Une analyse financière prospective devra être menée en parallèle.

### **III) COMPTES RENDUS DES DERNERES REUNIONS DE LA CCLO**

Le nouveau chargé de secteur du service espaces verts doit être rencontré. Un point a été effectué avec les services de la CCLO concernant leurs modalités d'intervention (espaces verts, entretien de la voirie, éclairage public...).

La société LIDL doit installer une plate-forme logistique sur des terrains appartenant à la CCLO et situés sur les communes de Pardies et de Bézingrand. 300 emplois directs pourraient être créés.

Une enquête publique est en cours concernant l'installation de la SAS BIOBEARN à Mourenx en vue d'obtenir l'autorisation de créer une unité de méthanisation. Ce dossier est soumis à étude d'impact.

L'exécutif de la CCLO doit être élu le 10 juillet prochain.

#### **IV) PERSONNEL**

L'organigramme des services est diffusé auprès des élus.

Une réflexion devra être engagée concernant l'organisation des divers services (arrêt longue maladie d'un agent). Le développement de la polyvalence sera accentué (services techniques, restauration scolaire, Agence Postale Communale...).

7 emplois jeunes intégreront les services communaux cet été. Un recrutement a été effectué pour assurer le remplacement des aide-ménagères pendant les congés d'été.

Mme LAVEDERINE fait part de la situation de la garderie. Elle souhaite qu'une rencontre soit organisée pour faire le point sur les moyens pouvant être mobilisés pour assurer la continuité des missions exercées par cette association.

#### **V) AFFAIRES SCOLAIRES**

Depuis le 11 mai, plusieurs propositions d'accueil des enfants ont été mises en place. Le 22 juin, la majorité des enfants sont revenus à l'école.

Le comité de pilotage RPI doit se réunir le 08 juillet 2020 pour faire le bilan sur la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement et anticiper les éventuelles difficultés à venir, liées à la baisse des effectifs et des moyens humains mis à disposition par les services de l'éducation nationale. Les écoles de Lacq et d'Urdès devraient accueillir 88 enfants à la rentrée 2020-2021. Le nombre de petits étant important les capacités de couchage devront être adaptées.

Le conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre s'est bien déroulé. Une petite évolution des horaires de l'école d'Urdès a été sollicitée. Le conseil est favorable au report sur l'année suivante des crédits scolaires non consommés. Les enseignants et les parents d'élèves ont remercié les communes pour les efforts déployés pour favoriser le retour à l'école du plus grand nombre d'enfants dès le 11 mai.

Les organisations mises en place seront reconduites lors de l'année scolaire 2020-2021 (répartition des classes entre les deux écoles, navette scolaire, restauration scolaire).

#### **VI) FINANCES**

##### **1) Décision modificative**

Le conseil décide de procéder à des virements de crédits au budget primitif 2020 respectivement en fonctionnement et en investissement.

##### **2) 2<sup>ème</sup> attribution de subventions**

Il est rappelé qu'une 1<sup>ère</sup> répartition de subventions a été réalisée lors du vote du budget. La commission finances a procédé à l'examen de l'ensemble des demandes de subventions reçues le 23 juin. Il est porté à connaissance que les actions menées par certaines associations ont été limitées en raison de la pandémie de COVID 19. Il sera demandé aux associations concernées de confirmer le montant de leurs besoins financiers. M. le Maire indique que:

- ✓ Le Scala évolue désormais en régionale 3,
- ✓ La Garderie sollicite depuis 2019 d'un soutien financier plus élevé pour assurer le financement de partie d'un temps administratif (facturation, fiches de paies),
- ✓ Le PALA a bénéficié en 2019 d'un soutien financier pour un évènementiel qui n'a pas été réalisé en raison du décès d'un de ses membres. Le président de cette association s'est engagé à reporter ces crédits sur 2021 en raison de la Covid 19.
- ✓ La création d'une nouvelle association locale Les Foulées du Bassin de Lacq qui a récupéré l'excédent financier de l'ancienne association Les Foulées de Lacq ,
- ✓ Que Vivre Ensemble a annulé sa demande de subvention le marché aux fleurs n'ayant pas pu être réalisé en raison de la COVID,

- ✓ Les subventions des comités des fêtes de Lacq, d'Audéjos et du Lescar Vélo Sprint sont annulées en l'absence des événementiels programmés.

Faisant suite aux orientations arrêtées par la commission finances du 23 juin dernier, considérant le rayonnement communal des associations subventionnées et les missions d'intérêt général exercées, le conseil valide la 2<sup>ème</sup> répartition de subventions de l'année 2020 pour un montant global de 70 570 €.

### **3) Fixation des tarifs communaux**

Sur proposition de la commission finances, le conseil porte le prix du repas à 2,30 €. Une réflexion sera engagée en commission concernant les tarifs de location des diverses salles.

### **4) Politique d'action sociale communale**

Après rappel du cadre d'intervention arrêté par la commune, au vu de la baisse programmée des effectifs scolaires, le conseil municipal conditionne à partir du 01 janvier 2021, l'octroi des aides aux activités périscolaires, aux jeunes domiciliés sur la commune, jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup>, à la fréquentation d'une des écoles du RPI. Le dispositif sera, par contre maintenu pour les enfants dont l'état de santé nécessite une scolarisation dans une structure extérieure à la commune.

Le conseil, sur proposition de la commission finances décide d'intégrer dans l'aide aux activités périscolaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, un soutien pour l'acquisition de matériel informatique aux conditions suivantes :

- Possibilité d'actionner le dispositif une seule fois, à partir de la 6<sup>ème</sup>,
- Prise en charge à hauteur de 80% du montant de la dépense avec un plafond de 300 €,
- Production de la facture acquittée et d'une demande écrite.

En parallèle, une réflexion sera engagée, dans le cadre du Comité Consultatif d'Action Sociale, concernant la possibilité de fournir aux jeunes de la commune des ordinateurs reconditionnés à bas prix.

Le conseil souhaite que les jeunes bénéficiant de l'aide au permis et de l'aide aux études effectuent en contrepartie quelques heures de bénévolat auprès du tissu associatif local.

### **5) Protocole d'accord transactionnel**

M. le Maire est autorisé à signer un protocole d'accord transactionnel avec Mme FERREIRA et M. MARCHAIS pour régler le litige les opposant à la commune et concernant la situation de la parcelle AD 423, leur appartenant (les propriétaires étaient revenus sur leur décision de céder cette parcelle à la commune dans le cadre du programme global de viabilisation du lotissement communal Mariaü).

## **VII) PROJETS EN COURS**

### **1) Chantier salle des fêtes**

Le planning des travaux est suivi. Une formation à l'installation des sièges et de l'estrade sera organisée pour le personnel technique. Le paiement de plus-values s'imposera.

Une consultation devra être lancée concernant l'équipement en mobilier de la salle des fêtes.

Le cèdre situé devant la salle des fêtes sera abattu. Des plantations d'arbres seront en parallèle effectuées.

### **2) Voirie**

Les travaux du programme de voirie 2019 ont été effectués. Ils doivent être réceptionnés prochainement.

Les dossiers de modification d'assiette de chemins ruraux viennent d'être transmis aux services de l'Agence Publique de Gestion Locale pour rédaction des actes en la forme administrative.

La réflexion concernant le prochain programme de voirie doit être engagée.

Un certain nombre de dossiers d'acquisitions foncières sont ouverts.

Le conseil départemental doit engager cet été les travaux de réalisation du tourne à gauche au droit de la casse auto. Une rencontre est prévue le 09 juillet pour faire le point sur ce dossier.

### **3) Etude signalétique**

Une première restitution des travaux du bureau d'études mandaté par la CCLO a été effectuée début juin.

Elle doit être complétée par un reportage photographique des propositions d'implantation de signalétique qui sera transmis pour validation dans les prochains jours à la commune. Un important travail de vérification devra être réalisé (contrôle sur le terrain avec des tablettes).

### **4) Commerces**

Mme et M. TIBALDO viennent de confirmer leur souhait d'arrêter au 02 janvier 2021 leur activité au sein du Vival de Lacq. Ils proposent à la commune de racheter divers matériels. Cette question sera abordée lorsque le futur gérant aura été retenu. Le conseil regrette cette décision au vu de la qualité des missions exercées par Mme et M. TIBALDO sur le territoire communal. Il rappelle les moyens financiers mobilisés par la commune pour accompagner leur développement.

Les services de CODIS, de la CCLO et la chambre des métiers ont été actionnés.

Une annonce a été insérée sur le site du Bon Coin et sur SOS Villages.

### **5) Société BPS**

La société BPS sollicite la possibilité de racheter le bâtiment qui leur est loué depuis de nombreuses années. Une estimation a été sollicitée auprès de deux agences immobilières.

### **6) Installation du médecin**

Un point sur ce dossier est effectué. La localisation du local le mieux à même d'accueillir cette activité doit être confirmée. La mise en place de permanences de spécialistes en parallèle est souhaitée.

### **7) Courts de tennis**

Une réunion concernant les travaux d'aménagement des abords doit être calée.

### **8) Extension d'un local communal**

M le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée concernant la demande d'extension émise par le Service de Soins Infirmiers. En parallèle de ces travaux, la climatisation des locaux sera effectuée. Le SSIAD s'est engagé à verser une subvention d'équipement pour financer partie de ces travaux complémentaires.

Suite à la pandémie de COVID 19, le SSIAD vient également de solliciter l'installation d'une douche. Une étude est en cours.

Les travaux devraient débuter en septembre.

### **9) Lacq Aventure**

Il est proposé de faire un point presse suite au changement de gérant du Parc Lacq Aventure.

### **10) Lutte contre l'incendie**

La commission doit se réunir pour caler le programme d'investissement. Il est rappelé qu'une réserve enterrée a été installée sur le parking aménagé au droit du cimetière d'Audéjos.

### **11) Eclairage du stade**

L'entreprise CEGELEC est en train de procéder aux derniers réglages avant que les installations soient soumises à la validation de la FFF.

## **12) Ancien presbytère de Lacq**

Les locataires de ce logement ont été informé du projet d'aménagement souhaité par la collectivité en lien avec l'Office 64 de l'Habitat.

## **VIII) QUESTIONS DIVERSES**

### **1) Bibliothèque**

Il est proposé de travailler en lien avec la commune d'Urdès pour la gestion de la bibliothèque.

### **2) Compteurs Linky**

ENEDIS doit intervenir cet été pour procéder à l'installation des compteurs Linky.

### **3) Projet de Skate Parc**

Un groupe de jeunes collégiens sollicite l'installation d'un skate parc sur la commune. Il est rappelé que ce type d'installation existait sur la commune à proximité du stade.

### **4) Dégradations**

Le conseil déplore les dégradations constatées dans les cimetières. Il est informé que des vols ont été commis au parc aventure.

### **5) Commune nouvelle**

M. le Maire informe les conseillers du projet de création d'une commune nouvelle avec Urdès. Il porte à la connaissance de l'assemblée l'intérêt de cette démarche.

### **6) Dates à retenir**

- ✓ Mercredi 08 juillet : réunion comité de pilotage RPI,
- ✓ Jeudi 09 juillet : réunion accès société Casse Auto,
- ✓ Lundi 20 juillet : réunion conseil départemental aménagement carrefour Route d'Herm.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Le Maire,**

**Didier REY**

